



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 juin 2019

Communiqué de presse

Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, réunit les représentants des professionnels des solidarités et de la santé et les acteurs mobilisés pendant la période estivale dans le contexte du COVID19

Dans le contexte de crise sanitaire du COVID19, le ministre a fait un état des lieux des ressources et des moyens mobilisés depuis plusieurs semaines par les acteurs du sanitaire, du médico-social et du social afin que le système de santé et de cohésion sociale soit en capacité de répondre aux situations spécifiques de la période estivale.

En présence de l'ensemble des acteurs, **le ministre a rappelé l'importance d'une mobilisation collective sur l'ensemble des territoires** : les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé avec en première ligne les services d'urgence, les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, les structures d'accueil des personnes vulnérables, les associations, les collectivités territoriales, tout particulièrement les mairies et les conseils départementaux.

Olivier Véran a rappelé la mobilisation sans faille des professionnels de santé et du grand âge pour faire face à l'épidémie de COVID19 depuis plusieurs mois. Les agences régionales de santé (ARS) sont pleinement mobilisées pour accompagner les acteurs libéraux, hospitaliers et du médico-social dans les territoires. Les ARS ont d'ores et déjà été sollicitées pour identifier les besoins des établissements en termes de lits d'hospitalisation, garantir le fonctionnement des lignes des SMUR et prendre en compte les surcroûts d'activité face à la période estivale.

Si les prévisions de Météo France n'indiquent pas de signes annonciateurs d'une canicule, le ministre a appelé à la vigilance de chacun. **La direction générale de la santé et Santé publique France a invité chacun des acteurs à prendre des mesures de prévention et de protection des populations**, adaptées et proportionnées, dès le dépassement du niveau de vigilance jaune canicule. Des consignes spécifiques ont été émises pour accompagner la préparation des établissements d'hébergement pour personnes âgées.

A l'aune de **la coopération des acteurs de la solidarité et du sanitaire** pour la gestion de l'épidémie de COVID19, le ministre a rappelé l'indispensable coordination des différents intervenants pour l'accompagnement sanitaire et social des personnes isolées, à domicile ou sans abris.

Grâce à l'engagement de tous les acteurs, l'impact sanitaire des vagues de chaleur de l'été 2019 est resté modéré. Le **dispositif Plan national canicule**, mis en place depuis l'été 2003, a été reconduit. Il évoluera prochainement vers un plan de gestion des vagues de chaleur qui s'appuiera sur une gouvernance territoriale renforcée.

Olivier Véran a demandé aux directeurs généraux des agences régionales de santé de communiquer en temps réel la situation des services d'urgences et toutes difficultés rencontrées sur l'offre des secteurs sanitaire, médico-social et social tout au long de la période estivale dans leurs territoires. Le ministre a remercié tous les acteurs mobilisés pour leur engagement dans le contexte spécifique lié au COVID19 et a conclu en soulignant l'importance d'un dialogue permanent et d'un travail collectif avec eux sur l'adaptation du système de santé à toutes les périodes à risques de l'année.

Contact presse :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr